

N'oublions pas les personnes qui souffrent d'un handicap

 Alors que la campagne des votations arrive dans sa dernière phase, j'aimerais intervenir en faveur de nos concitoyens souffrant de handicap. Ces derniers sont particulièrement touchés par l'initiative No Billag.

La SSR fait des efforts importants afin d'intégrer les personnes frappées de surdité. Actuellement, elle produit des sous-titres pour près de 30 000 heures de programme TV par année. Il s'agit de la moitié du temps d'antenne. Il est prévu d'augmenter encore cette offre, en vue d'atteindre 45 000 heures sous-titrées en 2022. Pour les personnes souffrant de handicap visuel, la SSR met actuellement à disposition 420 heures de contenu TV en description audio. Jusqu'en 2022, cette offre sera augmentée à 900 heures par année.

Cet effort intégratif a son coût. La SSR investit 9,5 millions de francs par année dans la production de sous-titres et de descriptions audio. Il est prévu d'augmenter graduellement cet investissement, pour atteindre 17 millions de francs par année en 2022. La suppression de la redevance, qui finance ces efforts positifs, aurait des conséquences désastreuses sur la vie quotidienne de nos concitoyens touchés par le handicap.

D'un jour à l'autre, ceux-ci perdraient l'accès aux contenus médiatiques TV. Et il est clair qu'aucune chaîne privée de l'étranger ne pourra remplacer l'offre de la SSR à bon prix. C'est donc sans hésiter que je voterai non à No Billag. »

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH,
CONS. NATIONALE PDC,
UEBERSTORF